



LA LETTRE

N° 2022-01

EXPLOSION PREVISIBLE DES CONTAMINATIONS

Nous l'avions annoncé dès le début de la pandémie. Le seul moyen de combattre le COVID est d'empêcher le virus de circuler. Evidemment dans notre pays où la prévention en matière de santé publique est le parent pauvre du système de santé, c'est plus compliqué. Cela conduit à des mesures technocratiques de restrictions de libertés.

Ce début d'année montre que la stratégie de vivre avec le virus dans le but de satisfaire l'économie ne permet pas de contenir les contaminations.

Celle de prendre des mesures technocratiques de restrictions des libertés afin de limiter l'engorgement des hôpitaux ne réussit pas davantage.

Dès le début de la pandémie, nous vous avons dit que le seul moyen de combattre le COVID était d'empêcher la circulation du virus par une application stricte des mesures barrières et la vaccination. Nous annoncions alors que dans le cas contraire, nous aurions à gérer les nombreux mutants qui ne manqueront pas de se manifester. Ceci dans le monde entier. Nous y sommes.

Puis le débat ne s'est plus mené sur le fond, mais sur les détails des mesures prises. Comme celui sur le nombre de lits de réanimation. Certains ont même avancé en mai dernier qu'un nombre de lits de réanimation moindre aurait conduit Emmanuel MACRON à prendre des mesures plus rapidement pour empêcher l'engorgement des hôpitaux. Les signifiants confrontés à la diminution du

nombre de lits (15 000 en moins encore l'an passé) apprécieront. Ce débat est venu à la suite de la position de l'épidémiologiste Mircéa SOFONEA et ses collègues de l'Université de Montpellier qui ont estimé, en mai 2020, que si le premier confinement était intervenu une semaine plus tôt, il aurait suffi de 1 500 lits de réanimation, bien en-deçà des 7 148 patients au plus fort de la pandémie et 13 300 personnes de moins seraient mortes du COVID 19. Par contre, si celui-ci avait eu lieu une semaine plus tard, il aurait fallu 32 000 lits et le nombre de morts aurait augmenté de 53 000 par rapport au bilan du printemps 2020.

Ce qui fait dire à Pascal CREPEY (Ecole des Hautes études en santé publique de Rennes) : « Doit on chercher à éviter que le système de santé soit dépassé par l'épidémie ? Ou chercher à réduire au minimum la mortalité liée à celle-ci ? »

Autrement dit, la santé des populations doit elle dériver des décisions en matière économique, ou doit elle être un objectif de satisfaction des besoins humains ?

L'ancien directeur de la santé William DAB dans un article du journal « LE MONDE » ce 11 janvier rappelle ce qu'est une stratégie en matière de santé publique qui doit partir « *du constat que le risque sanitaire n'est pas qu'un objet médical* » c'est « *une notion sociotechnique* » et que « *la question de la confiance dans les autorités scientifiques est cruciale* ». Autrement dit il faut faire de la pédagogie et non heurter de front les différentes valeurs qui prévalent dans la population. Cela demande des moyens humains sur place pour à la fois apporter les informations fiables et définir la stratégie à mettre en œuvre pour l'efficacité.

La prévention demande des moyens décentralisés en lien avec les populations organisées. Tout le contraire de la stigmatisation de certaines catégories de la population.

Doit on chercher à prévenir les maladies où les laisser prospérer et les traiter pour les plus grands profits des laboratoires pharmaceutiques et les industries chimiques et agroalimentaires ? Allons nous développer l'éducation des populations aux mesures collectives de prévention primaire où allons nous continuer uniquement à les culpabiliser sur leur comportement ?

Allons nous favoriser la recherche dans le domaine de la santé environnementale pour promouvoir la santé de tous et de chacun ou allons-nous continuer à engraisser les actionnaires de ces entreprises ?

Et si la santé guidait le monde ?

A nous tous de modifier cette situation en cette année 2022 qui commence.

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@laposte.net

Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association